

► Solidarité. Les associations d'aide aux plus démunis disent leur inquiétude



Gilles Sochard de la Banque alimentaire, Roger Miot, des Restos du cœurs et Dominique Desarthe, du Secours populaire, partagent les mêmes inquiétudes quant à l'avenir.

La nouvelle était tombée comme un couperet, fin juin. La commission européenne avait en effet annoncé une sévère réduction de l'allocation au programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD).

Une enveloppe ramenée à 113 millions d'euros, 400 millions de moins que cette année. En Sarthe, le Secours populaire, la Banque alimentaire et les Restos du cœur, trois associations d'aide aux plus démunis, qui bénéficient justement de ce PEAD, parlent d'une même voix pour dire toute leur inquiétude face à cette situation.

Enveloppe financière

« Cette aide est constituée par la distribution des excédents agricoles », explique Roger Miot, président sarthois des Restos du cœurs. « Mais depuis deux ans, il n'y a plus d'excédents de stocks et cette aide est prise sur les marchés. Sept pays européens dont l'Allemagne, ont dénoncé ce

fonctionnement. La cour de justice leur a donné raison ». Et Dominique Desarthe, secrétaire générale du Secours populaire, d'ajouter : « Les 19 et 20 septembre, les ministres européens de l'agriculture seront réunis à Bruxelles et statueront sur le PEAD 2012. Au niveau national, nos trois associations, et La Croix-Rouge, demandent que le PEAD ne soit plus basé sur les excédents de stocks mais qu'il soit transformé en une enveloppe financière ».

Crucial

Pour les associations, il y a une incohérence entre cette réduction drastique des aides et l'augmentation croissante du nombre de bénéficiaires qu'ils ont à aider. « Cette aide de l'Europe qui concerne une vingtaine de produits céréaliers et laitiers est cruciale pour nous au même titre que les collectes », affirme Gilles Sochard, président de la Banque alimentaire pour la Sarthe. « Si les choses ne changent pas, les conséquences pour la distribution alimentaire seront catastrophiques ».